

1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

33 5216 01 ÁCS - ÁLLVÁNYOZÓ

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

CHARPENTIER / MONTEUR D'ÉCHAFAUDAGE

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNÉE À TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

- Le spécialiste est capable de :
- préparer le traçage des bois en atelier et définir les jalons ;
- aiguiser et entretenir les outils manuels et les machines ;
- préparer les structures de support du chantier (garde-corps, échelles, etc.) ;
- participer à l'assemblage des charpentes simples et vide ainsi qu'à l'assemblage des charpentes traditionnelles et modernes, composées d'un ou de plusieurs blocs (tours, dents de scie, etc.) ;
- participer à l'assemblage des structures simples et complexes de stabilisation et de suspension ;
- préparer, installer, démonter les charpentes en bois ;
- participer à la préparation des constructions en bois d'un ou de plusieurs niveaux ;
- monter et démonter les coffrages traditionnels et modernes en bois ou en matériaux mixtes (mur, plancher, charpente en poutres, poutre de secours, couronne, etc.) ;
- participer à l'assemblage et au démontage des coffrages modernes en métal et des structures de support de coffrage en métal ;
- préparer les différents éléments des échafaudages en bois, de structure légère, servant au montage (petit chevalet, chevalet de deux mètres, échelles à pied, etc.) ;
- participer à la construction et au démontage des échafaudages à modules modernes, en tuyaux et de structure métallique ;
- participer à la construction et au démontage des échafaudages de structure en bois, métallique et mixte (passerelles, échafauds de stockage et de transport de matériaux, échafauds provisoires, etc.) ;
- participer à la construction et au démontage des échafaudages lourds en bois (points de stockage des pierres, ascenseur, etc.) ;
- participer à la construction et au démontage des structures d'étais traditionnelles et modernes, des structures d'étais de support assurant la sécurité des personnes et des échafauds de remplacement ;
- préparer des meubles simples (table, banc, étagère, etc.), des clôtures en bois, des portes, des différents types de cages, des revêtements extérieurs et intérieurs, des planchers, des escaliers de grenier, des échelles montant au toit, des échelles intérieures ;
- traiter le bois contre la moisissure et la prise en feu.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

7612 Charpentier / monteur d'échafaudage

(*) Note explicative :

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/html/>

© European Communities 2002©

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

| Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels | Part du volume total du programme complet % | Durée (heures/semaines/mois/années) |
|--|---|-------------------------------------|
| Ecole/centre de formation | Théorie: 30 % Pratique: 70 % | |
| Environnement professionnel | | |
| Formation antérieure validée | | |
| Durée totale de la formation | | 3 ans |

Niveau d'entrée requis:

Qualification élémentaire attestée par l'achèvement de la dixième année

Informations complémentaires:

MATIERES OBLIGATOIRES DE THEORIE PROFESSIONNELLE

| | |
|---|------------|
| Connaissances de base techniques et d'architecture | 100 heures |
| Dessin industriel d'architecture | 100 heures |
| Connaissances professionnelles du métier de charpentier et de monteur d'échafaudage | 100 heures |
| Connaissance des matériaux utilisés par le charpentier et le monteur d'échafaudage | 100 heures |
| Dessin technique du charpentier et du monteur d'échafaudage | 100 heures |
| Calculs techniques (charpentier / monteur d'échafaudage) | 100 heures |

MATIERES OBLIGATOIRES DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

| | |
|--|------------|
| Stage professionnel du charpentier / monteur d'échafaudage | 100 heures |
| Stage professionnel contigu (d'été) du charpentier / monteur d'échafaudage | 100 heures |
| Stage professionnel du charpentier / monteur d'échafaudage | 100 heures |
| Stage professionnel contigu (d'été) du charpentier / monteur d'échafaudage | 100 heures |

Information complémentaire (y compris la description de la méthode nationale de qualification) :

Le système de qualification est fondé sur les exigences professionnelles et d'examen établies selon des critères et structure uniformes, prévues par la législation. Elles comprennent les éléments suivants :

- le numéro d'identification, l'intitulé de la qualification professionnelle tels qu'ils figurent dans la Liste Nationale des Formations (OKJ) et le numéro FEOR y associé (FEOR – Système de classification type des professions),
- les pré-requis scolaires et professionnels nécessaires pour la formation, les exigences en matière d'aptitude à la profession et de compétences professionnelles, ainsi que la pratique requise,
- l'emploi, l'activité les plus caractéristiques auxquels la qualification professionnelle donne accès, ainsi que la description sommaire du métier, la liste des qualifications professionnelles proches,
- la durée de la formation nécessaire pour obtenir la qualification professionnelle, le nombre d'heures maximum, la part de la formation théorique et pratique, le nombre d'années de formation professionnelle à l'école de formation professionnelle, la durée de la formation professionnelle initiale, la possibilité d'organiser un examen de niveau permettant d'évaluer l'efficacité de la formation pratique,
- les exigences professionnelles de la qualification professionnelle,
- les exigences relatives à l'examen professionnel.

Les exigences professionnelles et d'examen sont qualifiées par les commissions des groupes de métiers de la Liste Nationale des Formations et par le Conseil National de la Formation Professionnelle, puis elles sont publiées dans une règle juridique.

Accès aux exigences professionnelles et d'examen : <http://www.nive.hu>

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence : Institut National de la Formation Professionnelle : <http://www.nive.hu/nrk/>

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2010.02.04

CACHET